



## Lettre d'information n°10 – juin 2016

### BREVES

#### Formation au logiciel de système d'informations géographique :

Durant deux demi-journées, les techniciens et animateurs du SIMA et du SPANC ont pu bénéficier de l'intervention d'Éric Murgue, formateur agréé, pour approfondir leurs connaissances à l'utilisation d'un logiciel de système d'informations géographique (SIG).

C'est le logiciel QGIS qui a été retenu afin que l'ensemble de l'équipe puisse échanger les données.

Quelques exemples de l'utilisation du SIG : suivi des travaux en rivière, localisation des massifs de renouée du Japon, localisation des exploitations agricoles engagées en MAE C, localisation des habitations ayant réhabilitées leur installation d'assainissement non collectif.....

#### Une stagiaire au SIMA pour 4 mois :

Dans le but de travailler sur la préparation d'un nouveau contrat territorial sur le bassin de la Coise, Justine WETEIL a été recrutée comme stagiaire, pour une période de quatre mois.

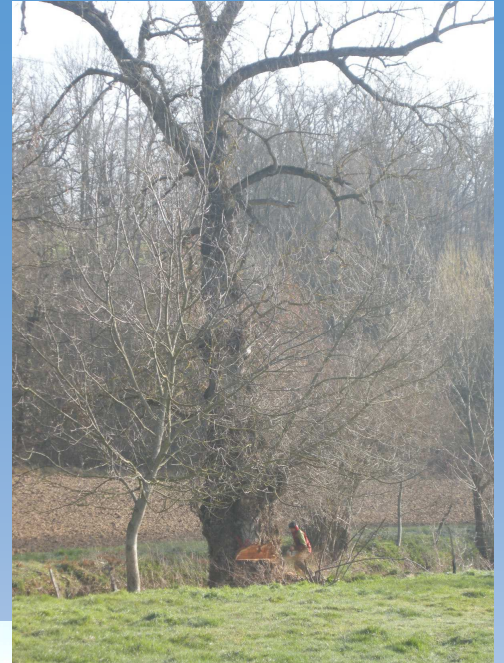
Les missions principales qui lui ont été confiées concernent, en appui de la technicienne rivière, Sandie, la rédaction du dossier d'intérêt général (DIG) pour les travaux de restauration des cours d'eau et d'une façon plus générale le recensement des actions engagées (études ou travaux) concernant l'assainissement collectif et la gestion des eaux pluviales à l'échelle du bassin versant.

### Le Sima Coise - Volet Rivières

#### Intervention sur les berges du Volvon...

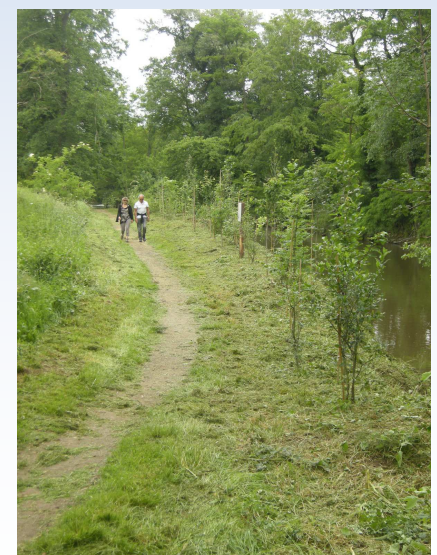
Sur le Volvon, la dernière intervention du SIMA Coise sur les travaux de restauration de la ripisylve remonte à 2002, soit il y a 14 ans. Depuis, malgré des interventions régulières d'entretien, les arbres ont vieilli, dépéri pour certains, il était devenu indispensable d'intervenir.

L'état sanitaire de certains arbres abattus montre l'intérêt d'intervenir en préventif avant que ces arbres ne tombent dans la rivière et ne créent des obstacles en cas de crue dans des secteurs où les enjeux hydrauliques sont importants (présence de routes, habitations...).



Après avoir obtenu l'autorisation des propriétaires riverains, l'entreprise forestière Lornage, au côté de l'équipe environnement, est intervenue au cours du mois d'avril 2016 pour réaliser l'abattage des arbres préalablement marqués par la technicienne rivière, Sandie Chossonnery, en accord avec les riverains.

Une intervention identique s'est déroulée sur les berges de la Coise à Saint Galmier où des peupliers, arbres peu adaptés aux berges des cours d'eau, ont été abattus et remplacés par de jeunes plants d'arbres et arbustes.



Plantations de jeunes arbustes

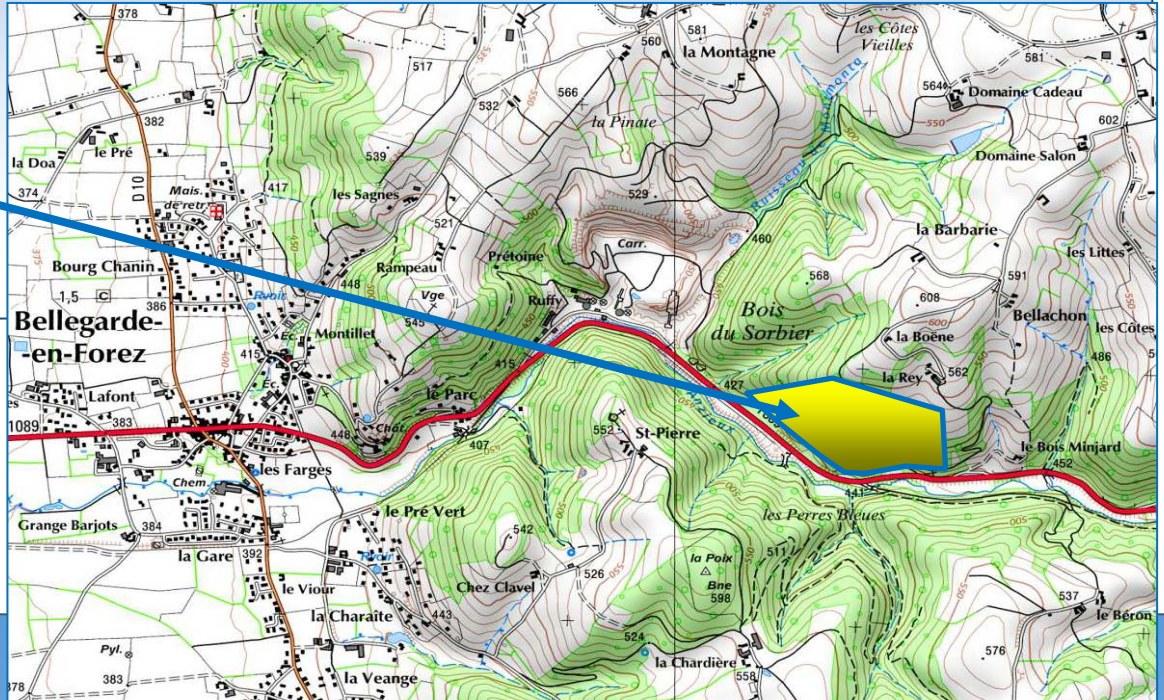
## Etude de faisabilité d'un ORD sur l'Anzieux

L'Anzieux en crue occasionne un certain nombre de dégâts sur les biens, principalement sur les communes de Montrond-les-Bains, Saint-André-le-Puy et Bellegarde en Forez.

Depuis de nombreuses années, des études ont permis d'améliorer la connaissance des risques inondation et de proposer des solutions pour réduire la vulnérabilité des biens et des personnes. Aujourd'hui, une étude de faisabilité est confiée à SAFEGE, un bureau d'étude compétent en hydraulique aidé par un cabinet de juriste, pour étudier les possibilités de créer un Ouvrage de Ralentissement Dynamique sur le site des carrières de la Loire à Bellegarde-en-Forez. Globalement, l'idée est d'utiliser les affouillements nécessaires à l'exploitation de la roche pour stocker de l'eau en période de crue.

Un partenariat public privé est étudié et à la fin de l'année 2016, les élus auront tous les éléments pour orienter les décisions à prendre.

Localisation  
du site  
d'étude



## Retour sur les orages des 6 et 7 juin 2015

L'image radar fournie par météo France, intégrée au complément d'étude hydraulique réalisée par HTV pour le compte de l'Etat, permet de visualiser les intensités de pluie tombée principalement sur deux communes : St Bonnet-les-Oules et Saint Galmier où on constate des cumuls allant jusqu'à plus de 220 mm en 4 heures.

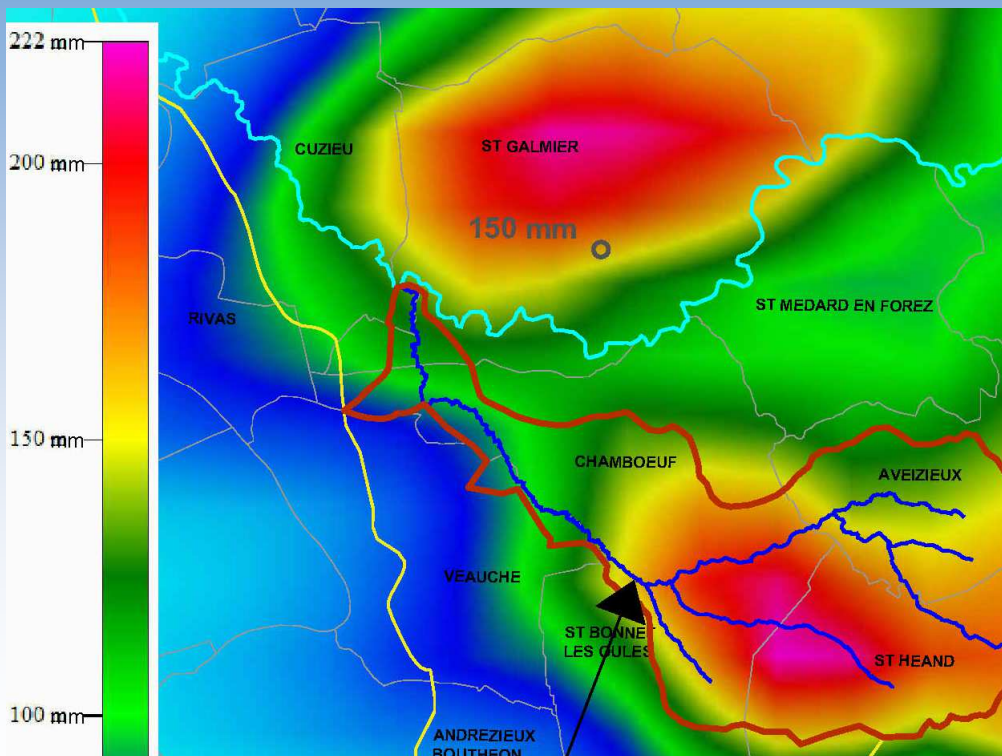


Image radar Météo France

*Rien ne peut éviter les dégâts occasionnés par ces pluies exceptionnelles mais plus que jamais, il est important de veiller à respecter les voies d'eau : talwegs, fossés, et de ne rien construire en dur qui fasse obstruction aux écoulements naturels.*

Un an après, des orages moins importants dans la durée, mais avec des conséquences encore importantes ont encore touchés de façon plus locale la commune de Saint Galmier et tout dernièrement sur Aveizieux, St Bonnet les Oules et Chamboeuf...en date du 24 juin 2016.

Malgré tous les moyens qui pourraient être engagés pour essayer de se protéger des conséquences de ces pluies, l'eau devra toujours trouver des voies d'écoulement pour retrouver les cours d'eau et sur son passage elle emmènera tout ce qui a été déposé, construit.....

**Alors vigilance**

## Campagne de piégeage des ragondins ...



*Ragondin adulte*

Sur le bassin versant de la Coise comme sur de nombreux territoires, le ragondin n'a pas de prédateurs naturels, son taux de reproduction est très élevé et ses nuisances importantes (impacts sur les berges des rivières, des étangs, sur les cultures...)

Le tir et le piégeage effectués de façon individuelle ne suffisent plus à maîtriser le niveau des populations de ragondins. Les élus du SIMA ont donc considéré qu'il était d'intérêt général de lancer une action collective permettant de diminuer significativement l'évolution des populations de ragondins sur le bassin versant de la Coise.

Le SIMA Coise, en tant que syndicat de rivière en charge de la gestion des cours d'eau du bassin de la Coise, a donc décidé de mettre en œuvre une **campagne de lutte contre les ragondins**. Pour ceci, un agent de l'équipe environnement du SIMA Coise a pour mission depuis avril 2016, le piégeage des ragondins sur les cours d'eau les plus impactés. Pour réaliser ce travail, après que Sandie Chossonnery, la technicienne rivière ait obtenu l'autorisation des propriétaires, tous les matins et cela avant 12 heures, il visite les différents sites où les vingt cages ont été posées afin de récupérer les animaux piégés.

Seule une **action collective** permettra de lutter efficacement contre ce nuisible, ainsi des piégeurs agréés se sont associés à cette démarche et le SIMA Coise a pu mettre à disposition par voie de convention des cages-pièges pour les particuliers souhaitant participer à cette campagne de lutte. Au 25 mai 2016, ce sont près de **110** ragondins qui ont été piégés dont 50 sur le Volvon sur les communes de Chamboeuf, Veauche et St Bonnet-les-Oules.

**Les moyens de lutte autorisés** : Le ragondin est classé nuisible par arrêté ministériel. Des arrêtés préfectoraux (Loire et Rhône) autorisent sa destruction toute l'année

- **Le piégeage** : l'agrément de piégeur n'est pas obligatoire, seule une déclaration de piégeage est à faire en mairie ;
- **Le tir** : au fusil ou à l'arc. L'intervenant doit être titulaire d'un permis de chasse ;
- **Le déterrage** : l'intervenant doit être titulaire d'un permis de chasse.

### L'équipe du SIMA a besoin de vous

- Vous pouvez signaler un site en bord de cours d'eau nécessitant une intervention de piégeage,
- Vous êtes piégeur et vous pouvez coordonner vos interventions avec l'agent du SIMA Coise en charge du piégeage,
- Vous souhaitez une mise à disposition d'une cage-piège,

Pour cela, contacter le SIMA Coise, 1 passage du Cloître, 42330 Saint Galmier – 04 77 52 54 57 – Sandie CHOSSONNERY Technicienne rivière : 06 19 68 26 29.

Pour renforcer ce travail de piégeage et pour le poursuivre les années futures, début mai 2016, Matéi VOLPATO a rejoint l'équipe du SIMA pour réaliser un état des lieux des populations de ragondins sur l'ensemble du linéaire de la Coise et ses affluents. Au cours de ces deux mois de stage dans le cadre d'un BTS Gestion et Protection de la Nature, il va parcourir les berges des cours d'eau pour recenser tous les secteurs où le ragondin s'est installé. Il va profiter de ces visites de terrain pour refaire un état des lieux de la présence de la renouée du Japon. Cette plante invasive peut, si elle est arrachée dès son installation sur un site, ne pas coloniser de nouveau secteur.

SIMA Coise - Technicienne rivière- Sandie Chossonnery  
Pôle des services 1 passage du Cloître

42330 SAINT GALMIER  
Téléphone : 04 77 52 54 57 - Télécopie : 04 28 04 03 46 - Email : s.chossonnery@sima-coise.fr

## Le Sima Coise – Volet agricole

### Contractualisations MAEC : une bonne dynamique des agriculteurs sur le territoire

Dans le cadre du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) de la Coise, la deuxième année de contractualisation a connu une vraie réussite avec **plus de cinquante engagements** dans une mesure agro-environnementale (MAEC). Malgré un contexte ambiant plutôt maussade (sécheresse 2015, prix du lait, complexité administrative de la PAC etc...), **les agriculteurs se sont mobilisés de manière positive sur ces questions d'évolutions de pratiques.**

Avec la première année de contractualisation en 2015, c'est aujourd'hui près de 130 exploitations engagées sur plus de 4 650 ha dans la réduction des produits phytosanitaires, et dans la mise en place de système de production plus herbagers et économes en intrants sur le bassin versant de la Coise.

→ *L'expérience acquise depuis les premiers engagements dans la réduction des phytosanitaires et l'utilisation de matériels alternatifs qui a pu être soutenue par le SIMA Coise grâce à des aides financières de l'agence de l'Eau Loire Bretagne et de l'Europe et la participation des CUMA pour le coût résiduel, inscrivent maintenant ces changements dans la durée et témoignent des efforts réalisés par les exploitations du territoire.*



### Séparateur de phase :

#### Bilan de l'expérimentation de cet hiver ... et perspectives

Un groupe de 18 exploitations a testé cet hiver le séparateur de phase de lisier mobile appartenant à la CUMA du Beaufortain ([Détail et photos sur la mise en route](#)).

Le séparateur a tourné du 18 janvier au 25 février dans toutes les fermes. Différents types de lisiers ont été traités par le séparateur avec une prédominance pour les lisiers liquides et peu pailleux.

La séparation de phase a fonctionné comme prévue avec **l'obtention de 2 effluents distincts** en sortie du séparateur. Par contre, les **débits de lisier traités ont été globalement très faibles**, de nombreux réglages ont été réalisés sans pour autant donner de résultats satisfaisants.

A l'issue de la campagne d'essai, le bilan réalisé avec les 18 exploitations (Détails des résultats techniques et des analyses des effluents ([disponible ici](#))) a permis de mettre en évidence la **pertinence d'obtenir une nouvelle phase sèche** à partir du lisier brut avec des caractéristiques agronomiques proches d'un compost.

Le groupe **souhaite que les investigations se poursuivent** sur cette technique en s'intéressant à **d'autres types de matériels**, et en définissant un cahier des charges techniques précis en vue d'un investissement futur.

Dans ce cadre-là, une démonstration, ouverte à tous, d'un autre type de séparateur de phase proposé par les établissements Frédière est programmée :

[le Jeudi 7 Juillet à 14h](#)  
[à Saint Héand](#)  
[au GAEC des Gourmandises au Poizat](#)

## Visites de parcelles : luzerne annuelle et maïs

En collaboration avec la bulle verte, BioAgri, l'ARDAB et le SIMA Coise, Gilbert BESSON et Julien VERNAY, respectivement agriculteurs à Saint-Galmier et Chazelles sur Lyon nous ont proposé un tour de leurs parcelles avec plusieurs essais à visiter. Au programme de l'après-midi, un essai de luzerne annuelle et des semis sous couvert d'orge puis des essais de semis de maïs en techniques simplifiées et d'autres parcelles conduites sans herbicides.



Retrouvez des photos et le détail de l'après-midi en [cliquant ici](#).

## Mars 2016 : Temps d'échanges avec les exploitants du secteur

En lien direct avec le travail mené dans le cadre du PAEC de la Coise (MAEC, diagnostics, animation etc...), le SIMA a proposé en mars dernier un atelier d'échanges aux agriculteurs ayant réalisé un diagnostic de leur exploitation avec pour but de rediscuter collectivement des propositions faites à chaque pour travailler sur la durabilité des exploitations.

Du foncier, à l'autonomie alimentaire en passant par la relocalisation de la transformation de la production, les échanges ont été riches, et ont permis d'aborder un ensemble de propositions d'actions très diverses.

A partir de ce travail, et en lien avec les structures partenaires du SIMA Coise, **l'objectif est bien de proposer des outils techniques et financiers aux exploitations du secteur** pour travailler sur la durabilité globale des exploitations : sur le plan agro-écologique, économique et socio-territoriale permettant une amélioration de la qualité de l'eau dans la durée.

[\(Retrouver ici le détail des propositions.\)](#)



SIMA Coise - Volet Agricole - Justine Lagrevol  
Pôle des services 1 passage du Cloître

42330 SAINT GALMIER  
Téléphone : 04 77 52-54-57 - Télécopie : 04 28 04 03 46 - Email : [j.lagrevol@simacoise.fr](mailto:j.lagrevol@simacoise.fr)

## Journée technique sur les phytos en collectivités : Se préparer à l'interdiction de 2017



Une journée technique sur le matériel alternatif à l'usage des herbicides dans les communes a été proposée le 7 juin en partenariat avec la commune de Pomeys et les établissements Innovation Paysage. Cet après-midi a été l'occasion de rappeler l'interdiction des produits phytosanitaires pour les collectivités à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 en lien avec l'adoption de la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Ensuite, chaque commune a présenté ce qu'elle avait pu mettre en place pour réduire les phytos et les difficultés encore rencontrées. Différents matériels ont ensuite été présentés par la société présente à la fois pour les surfaces enrobées et en stabilisées.

## Le SPANC – Service Public d'Assainissement Non Collectif

### BREVES

#### Programme des contrôles de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif existantes (2<sup>e</sup> contrôle)

En début d'année, les techniciens SPANC ont fini les contrôles de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif existantes Virigneux, puis fait Coise et Pomeys. Actuellement les techniciens sont à Chevières, puis suivra Ste Catherine, La Gimond et St Bonnet les Oules pour clore l'année 2016.

### Bilan des réhabilitations mai 2016

Au 19 mai 2016, 399 chantiers de réhabilitation ont été subventionnés par l'agence de l'eau Loire Bretagne ou Rhône Méditerranée Corse. Et une zone d'autres a été réhabilitée sans financement public.

L'agence de l'eau Loire Bretagne a augmenté son taux au 1<sup>er</sup> janvier 2016 : il est passé de 50 à 60 % pour un coût plafond de 8500 € TTC (travaux et étude). Par contre, le département du Rhône a arrêté son programme d'aide.



### Envoi de la lettre d'information n°5

#### à destination de tous les usagers du SPANC fin mai 2016

Quelques chanceux l'ont déjà eue lors d'une rencontre sur le terrain avec un technicien ou lors d'un envoi de courrier en pièce jointe.

Cette lettre est importante tant les changements ont été nombreux ces dernières années. Les nouvelles réglementations, les nouvelles filières, les aides financières pour les réhabilitations sont autant d'informations que nous avons essayé de vous présenter dans ce document. Il reprend les points suivants :

- La nouvelle réglementation pour la réalisation des contrôles
- Vos obligations dans le cadre de réalisation ou de modifications de votre installation
- Des conseils avant de signer un devis ou de payer une facture
- Le diagnostic préalable à une vente
- Des recommandations pour l'entretien de vos ouvrages
- Des précisions sur les compétences exercées par le SPANC : vidange et réhabilitation
- Des informations sur les aides publiques
- Des informations sur les différentes techniques d'épuration
- Un bilan de l'activité du SPANC

### Lettre information n°5 spanc

#### SIMA Coise - SPANC

Techniciens Assainissement Non Collectif : Karine Aubry et Joël Souvignet  
Pôle des services 1 passage du Cloître - 42330 SAINT GALMIER

Téléphone : 04 77 94 49 61

Télécopie : 04 28 04 03 46 - Email : spanc@sima-coise.fr



## Quelques chiffres : le Budget 2016 SIMA Coise

Le 12 avril 2016, les membres du comité syndical se sont réunis pour le vote du budget 2016. Le budget est décomposé en deux parties : le fonctionnement et l'investissement.

**Dépenses de fonctionnement** : pour 2016, ce budget prévisionnel s'élève à **720 770 euros** :

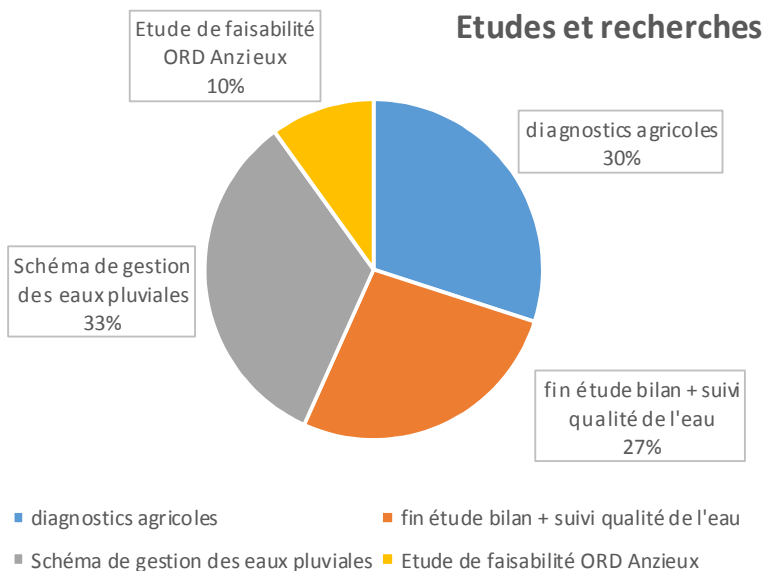
Etude **300 581 €** : ce chiffre paraît important et il est nécessaire de comprendre qu'une grande partie de cette somme correspond à des actions ou à des études qui seront des outils d'aide à la décision pour les élus :

90 000 € concernent les diagnostics obligatoires pour les agriculteurs qui s'engagent volontairement dans les MAE C (mesures agro environnementales et climatiques).

100 000 € pour la réalisation d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales à l'échelle du bassin versant

30 000 € pour l'étude de faisabilité d'un ORD sur l'Anzieux (voir article p.1)

80 581 € pour payer la fin de l'étude bilan et la diffusion d'une note de synthèse, le suivi de la qualité de l'eau



Personnel administratif: salaires, charges et fonctionnement **296 219 €** pour le services administratif et environnement composée de deux agents titulaires et trois agents en contrat d'insertion. Dépenses de fonctionnement liées au personnel : **65 120 €**  
Autres charges de gestion courante dont amortissement: **58 850 €**

**Dépenses d'investissement: 265 940 €.** Les opérations prévues en investissement sont des travaux de restauration des berges et des ouvrages. Les projets concernent 5 collectivités qui adhèrent au SIMA Coise: Si les travaux sont dispatchés par collectivités, c'est parce que ces dernières ont à leur charge le coût résiduel.

En 2016, il est programmé:

65 000 € sur le territoire de la CCPSG,

60 000 € sur la CCFL synthèse, le suivi de la qualité de l'eau

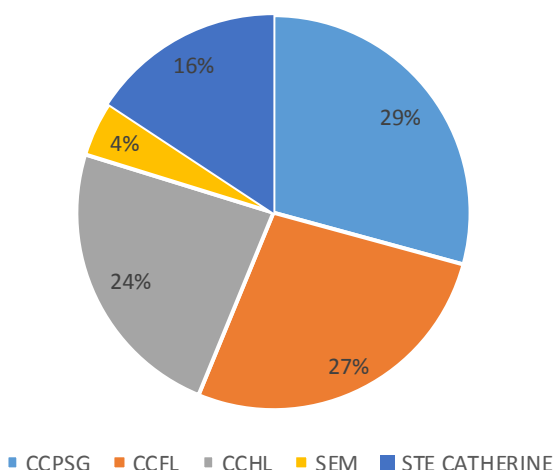
52 340 € sur la CCHL

10 000 € sur SEM

35 000 € sur Ste Catherine

**Les montants sont en TTC**  
**Ces travaux bénéficient de subventions à un taux variant de 70 à 80%.**

### Travaux de restauration et d'entretien des berges Travaux de suppression ou d'aménagement des seuils



Retrouvez toutes ces informations sur notre site : [www.sima-coise.fr](http://www.sima-coise.fr)

Réalisé avec l'aide financière de :



**SIMA Coise**  
Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Aménagement de la Coise et de ses affluents

Pôle des services 1 passage du Cloître - 42330 SAINT GALMIER

Téléphone : 04 77 52 54 57 -  
Télécopie : 04 28 04 03 46 - Email : [contact@sima-coise.fr](mailto:contact@sima-coise.fr)